



DECISION du MAIRE n° 144
Convention d'exécution par le service voirie de la Ville de Villefranche-de-Rouergue des travaux de réfection de voirie pour le lotissement Les Hauts de Graves

Le Maire de la Commune de VILLEFRANCHE de ROUERGUE,

Agissant en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, modifiée par délibération du 28 mars 2022 et conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23

VU le budget principal de la Commune,

VU la proposition de contrat établie pour l'association des Hauts de Graves en vue de réaliser des travaux de réfection de voirie pour le lotissement « Les Hauts de Graves » à Villefranche-de-Rouergue,

DECIDE

Article 1^{er} : De signer avec l'association des Hauts de Graves, située à Villefranche-de-Rouergue (Siret n° 776 764 920 00018), le contrat de travaux de réfection de voirie pour le lotissement « Les Hauts de Graves ». La prestation consiste en la mise à disposition de l'équipe municipale voirie et du matériel, ainsi que des travaux de réfection.

Le montant des travaux est fixé à 40 891,20 € TTC.

Article 2^{ème} : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3^{ème} : Le Maire certifie exécutoire la présente décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

VILLEFRANCHE de ROUERGUE, le 29 octobre 2025

Pour le Maire empêché, Le Premier Adjoint
Jean-Claude CARRIE

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DECISION du MAIRE n°144 Convention d'exécution par le service voirie

Objet de l'acte : de la Ville de Villefranche-de-Rouergue des travaux de réfection de voirie pour le lotissement Les Hauts de Graves

Date de décision: 29/10/2025

Date de réception de l'accusé 03/11/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 2025_144

Identifiant unique de l'acte : 012-211203005-20251029-2025_144-CC

Nature de l'acte : Contrats et conventions

Matières de l'acte : 8 .3

Domaines de compétences par themes

Voirie

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : D2025N°144 - Convention d'exécution par le service voirie de la Ville de Villefranche de Rouergue des travaux de réfection de voirie pour le lotissement Les Hauts de Graves.pdf (99_DC-012-211203005-20251103-2025_144-CC-1-1_1.pdf)